

**Annnonce de la réouverture des salles de spectacles en zone rouge**  
**RÉACTION DE L'ASSOCIATION DES SALLES DE SPECTACLES INDÉPENDANTES (ASSIQ)**

**Montréal, jeudi 18 mars** - En réaction à l'annonce que les salles de spectacle situées en zone rouge pourront rouvrir à compter du 26 mars, l'Association des salles de spectacles indépendantes du Québec tient à préciser que ses membres ne seront pas nécessairement en mesure de le faire même s'ils en ont l'autorisation.

Le Québec compte une soixantaine de salles indépendantes de propriété privée. Allant du bar-spectacle de quelques centaines de sièges aux plus grandes salles comme le Capitole à Québec ou le Théâtre Saint-Denis à Montréal, elles sont principalement concentrées dans les villes d'importance. Elles présentent en général des spectacles de variétés en musique et en humour.

Contrairement aux salles publiques qui sont liées à une municipalité, à une institution scolaire ou au gouvernement, les salles indépendantes ne peuvent compter pour survivre que sur les seuls revenus liés à la présentation de spectacles. Ces revenus sont tirés d'un pourcentage des recettes générées par la vente de billets en guise de loyer ainsi que par la vente de breuvages et d'alcool. Contrairement aux salles publiques avec lesquelles elles sont pourtant en compétition, elles ne reçoivent pas de subventions, ni pour leur fonctionnement ni pour la diffusion de spectacles.

Il est important de préciser que cette annonce ne permet qu'une réouverture partielle des salles. Les spectateurs devront être distancés de 1.5M, ce qui réduira considérablement la capacité. Une salle multifonctionnelle dont les sièges ne sont pas fixes (ce qui est le cas de la plupart des salles) pourra recevoir environ 15% du nombre de spectateurs qu'elle peut accueillir en situation normale. De plus, les masques de procédure seront obligatoires pendant le spectacle et l'alcool sera interdit. Privés de leurs principales sources de revenus que sont la vente d'alcool et les recettes de billetterie, les spectacles ne seront pas rentables.

Non seulement les salles n'arriveront pas à payer leurs coûts d'opération (accueil, billetterie, sécurité, techniciens) mais elles ne seront certainement pas en mesure de payer leurs importants frais fixes (loyers, taxes foncières, personnel administratif, assurances, etc.) Il est même à se demander si les producteurs seront intéressés d'en faire la location pour présenter des spectacles qui de toute façon ne seront pas rentables compte tenu du faible nombre de spectateurs qui pourront être admis.

Au début de la pandémie, le gouvernement a bien compris que le réseau des salles indépendantes privées était menacé sans une aide ponctuelle pour les aider à rencontrer leurs frais fixes. Un fond temporaire d'urgence de six millions de dollars a été mis en place.

C'est uniquement grâce à cette aide que les salles ont pu survivre, bien que certaines ont été obligées de s'endetter lourdement, l'aide étant limitée à \$400 000.00 dollars par lieu. Malheureusement, cette mesure s'achèvera dans quelques jours le 31 mars prochain. L'ASSIQ presse urgemment le gouvernement de renouveler cette aide dans son prochain budget. C'est à cette seule condition que les lieux de diffusion privés seront en mesure d'ouvrir sécuritairement en capacité réduite comme pourront le faire les salles du réseau public.

De plus, il est prévisible que le retour à la normale pour le domaine du spectacle vivant ne se fera pas avant de longs mois. Il est en effet assuré que les salles devront fonctionner en capacité réduite pendant une certaine période, que les festivals ne seront pas de retour avant 2022 et que la venue d'artistes internationaux ne sera pas possible avant la fin de 2021 ou le début de 2022.

La rentabilité des lieux de diffusion privés dépend largement de ces trois facteurs. Sans le renouvellement dans le prochain budget de l'aide temporaire d'urgence pour les frais fixes, il est à craindre que les salles indépendantes privées se retrouvent dans une situation financière qui pourrait mener à leur fermeture, voire même à leur disparition.

#### MEMBRES DE L'ASSIQ

*Le Ministère (Montréal); Théâtre Plaza (Montréal); Le Vieux-Clocher (Magog); Théâtre St-Denis 1 (Montréal); Théâtre St-Denis 2 (Montréal); Le Lion d'or (Montréal); Théâtre Fairmount (Montréal), Le Ritz (Montréal) Newspeak (Montréal; Memphis Cabaret (Trois-Rivières); La Tulipe (Montréal), Le national (Montréal); Zénith St-Eustache); Olympia, Montréal; M-Telus (Montréal), le Corona (Montréal) Astral (Montréal); Théâtre Impérial Bell (Québec); Anti bar & spectacles (Québec); Théâtre Capitole (Québec); Club Soda (Montréal); Gesù (Montéal); Club 10-30 (Brossard); Étoile Banque Nationale (Brossard).*

-30-

Renseignements :

Michel Sabourin, Porte-Parole, ASSIQ, [msabourin@clubsoda.ca](mailto:msabourin@clubsoda.ca), cell. 514-232-2226